

Trois forages sur l'Aubrac

Environnement Le Bureau de recherches géologiques et minières vient faire « de la pure recherche ».

Les craintes de Jean Aldebert, conseiller général de Nasbinals, relayées dans nos colonnes ce lundi 8 décembre, concernant des forages sur l'Aubrac, ont entraîné une réaction très argumentée de la part de la préfecture de la Lozère.

Le programme Alos, piloté par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), sera présenté ce jeudi 11 décembre, en réunion publique à Nasbinals. « Il a été programmé depuis déjà quelques années, par le BRGM et le CNRS, pour le compte de l'État et du conseil général de la Lozère, explique René-Paul Lomi, le Directeur départemental des territoires. Il ne s'agit que de la pure recherche de réserve en eau. »

Mais que les écologistes se rassurent, « aucun risque de "dérive" du projet vers une exploitation de gaz de schiste, précise la préfecture. Car cela n'a absolument rien à voir. Alos est un programme de recherche qui vise à mieux connaître les nappes d'eau souterraines contenues dans le sous-sol de l'Aubrac. Les aquifères volcaniques étudiés dans le programme Alos sont localisés dans un massif où l'épaisseur des laves est importante (150 à 250 m). Pour bien caractériser le fonctionnement de ces nappes ainsi que leur relation avec la surface, il est nécessaire de réaliser trois forages d'étude situés vers la surface, en profondeur moyenne et à la limite basse de ces laves. »

Trois forages à Fontrouge

Pour connaître les nappes d'eau souterraines contenues dans le sous-sol de l'Aubrac, trois forages seront donc réalisés, dans des profondeurs allant de 50 à 200 m, qui seront limités dans le temps. Ils seront effectués dans le secteur de Fontrouge, « située au cœur du massif volcanique, là où les données existantes montrent que l'épaisseur de lave est la plus importante. La source de Fontrouge est aussi équipée depuis plusieurs années. Il existe donc des données fiables sur le débit de cette source. Ces données sont essentielles pour évaluer le lien qui peut exister entre le comportement de la nappe en



Le Bureau de recherches géologiques et minières réalisera trois forages, pour connaître les réserves en eau de l'Aubrac. E.C.

profondeur et son comportement en surface, au niveau d'une résurgence. Si les forages seront effectivement concentrés autour de Fontrouge, le BRGM conduit des explorations en surface sur un périmètre plus étendu. »

Pas d'exploitation commerciale

Ces trois forages du Bureau de recherches géologiques et minières « ne seront pas utilisés pour l'exploitation commerciale de l'eau, affirme aussi la préfecture de la Lozère. Les forages qui seront effectués seront limités dans le temps, et n'auront pour objet exclusif que de recueillir des données scientifiques. »

Et contrairement aux suspicions émises par Jean Aldebert, « ils ne feront pas baisser les sources. Seuls des prélèvements ponctuels seront conduits pour les essais. L'essai le plus long durera neuf semaines. L'autorisation de ces captages imposera d'une part que les prélèvements soient stoppés si une altération

des débits était constatée sur Fontrouge, et d'autre part la technique de forage garantira de ne pas mettre en communication les différentes nappes traversées. »

Dans l'intérêt des Aubracois

Selon les experts du Bureau de recherches géologiques et minières qui conduisent ce programme, « les formations volcaniques étudiées par Alos sont susceptibles de renfermer une importante ressource en eau. Les territoires situés sur les contreforts de l'Aubrac connaissent de réelles tensions et peinent à trouver suffisamment d'eau pour alimenter leur bassin de vie et assurer leur développement. Ainsi pour une population globale de 12 000 habitants, cinq secteurs connaissent des problèmes réguliers d'alimentation en eau potable pour des raisons de qualité comme de quantité. Lors de la sécheresse de 2011, vingt communes des contreforts de l'Aubrac ont eu des difficultés d'alimentation, et dix d'entre elles ont dû mettre en place

des mesures palliatives d'approvisionnement en eau potable. La recherche de ressources en eau dans ce secteur du département présente donc un caractère d'intérêt général pour les habitants de l'Aubrac, ainsi qu'une dimension stratégique pour le département. »

René-Paul Lomi, le Directeur départemental des territoires, abonde dans ce sens, et explique qu'il est « possible que cette eau soit mise à disposition des Aubracois. Mais avant, il faut en connaître les qualités. À ce stade d'ailleurs, il n'y a pas d'autre ambition que celle-là ». Le projet a pourtant déjà suscité nombre d'interrogations. Mais « les inquiétudes de Jean Aldebert me semblent irrationnelles, indique le DDT. D'autant plus qu'il a participé à toutes les réunions ». La présentation publique de Nasbinals, ce jeudi soir à la Maison Richard, devrait donc permettre de lever toutes les interrogations, selon le souhait des autorités.

THIERRY LEVESQUE
tlevsque@midilibre.com

RÉACTION

Alain Astruc

« Je me permets de réaffirmer que ni le conseiller général d'Aumont-Aubrac, ni le syndicat de l'eau n'ont demandé des études et des forages sur le plateau de l'Aubrac, ce dossier BRGM est du ressort et de la compétence de l'État. Dès janvier 2013, j'ai renoncé au projet d'alimentation en eau de la source de Fontrouge. »

« Aujourd'hui, Jean Aldebert se déclare le seul défenseur de ce beau plateau d'Aubrac, il éprouve aussi de la "solitude", alors pourquoi n'est-il pas présent dans tous les domaines qui touchent à ce territoire, pourquoi n'est-il pas impliqué et actif comme je le suis auprès des associatifs, des professionnels, des élus, de tous ceux qui vivent ou font vivre l'Aubrac, du monde agricole, de ses syndicats, de la race Aubrac, le tourisme ? Nos communes et communautés de communes qui s'engagent auprès de nos agriculteurs dans un programme agri-environnemental important, au conseil général où il existe des commissions où l'on se doit d'être présent notamment la commission agricole qui traite du sujet de l'eau ? « Comment Jean Aldebert peut-il dire que "par magie" il n'y a plus de problème d'alimentation en eau sur le secteur d'Aumont-Aubrac, connaît-il le travail effectué par les élus du syndicat de l'eau, avec les difficultés rencontrées, tant au niveau gestion technique que financière, sait-il l'engagement de ces élus et les efforts accomplis pour trouver une solution au niveau de la qualité et de la quantité de l'eau, pour préserver l'avenir de notre population, de nos enfants ? « Jean Aldebert sait-il que le syndicat travaille sur le captage de plusieurs petites sources dans le secteur de Souleyrols, sans proposition et avec l'accord du maire de Prinsuéjols et de toute son équipe municipale ? « Je suis moi aussi enfant de l'Aubrac, mes grands-parents paternel et maternel, certes d'origine modeste, sont issus de ce plateau, des raisons qui me permettent d'affirmer ma foi et mon engagement au service de l'Aubrac. »

Contre les expulsions

Social 140 militants réunis ce mercredi.



Les manifestants se sont retrouvés devant la cathédrale.

Près de 140 personnes se sont retrouvées, ce mercredi soir, pour manifester contre les expulsions. « Les choses ne s'arrangent pas, explique Patricia Grimme de RESF. Le préfet ne veut pas donner de titre de séjour à la famille arménienne de Langogne. Une autre personne devrait recevoir une obligation de quitter le territoire français alors qu'il a sa

compagne et son fils ici, et qu'ils souhaitent se passer. La situation ne s'améliore donc pas et continue à se dégrader. Les vacances de Noël et il y a souvent des expulsions à cette période. On redoute les vacances scolaires. » Les manifestants ont ensuite dessiné un « Non », en montant sur les marches de la cathédrale.



Loi de finances 2015 et actualités récentes

le 16 décembre 2014 - 17 heures

CCI de la Lozère - salle Jean-Antoine Chaptal

Présentation par Mikaël EVENO,

Directeur du cabinet d'avocats FIDAL de Montpellier

et Anne-Charlotte ALLEGRET

Avocat à la Cour - Département Droit Social

• Enjeux et perspectives des nouvelles dispositions fiscales et sociales

- TVA, exonérations fiscales, taxes locales, cotisations et contributions sociales, contrôle Urssaf, réforme de la réduction Fillon, mesures relatives à l'immobilier,...

• Une actualité récente source d'interrogations

- risques et enjeux d'une holding,
- opportunité d'optimisation de la taxe sur les salaires,
- généralisation des couvertures santé et prévoyance,
- prévention de la pénibilité et loi sur l'égalité hommes-femmes,...



Inscription gratuite mais obligatoire : 04 66 49 00 33 - j.ndho@lozere.cci.fr